



*Une idée, un projet, ... qu'il soit web ou print  
IDÉE-NET est là pour vous accompagner tout au long de sa réalisation !*

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les conditions générales définissent les prestations qu'IDÉE-NET fournit au Client dans le cadre de la vente de prestations de services liées au conseil, à la création, à la réalisation et à la livraison d'outils de communication, et les obligations qui en découlent. Elles peuvent être complétées par la proposition commerciale émise par IDÉE-NET et validée par le Client.

### Préambule – Définitions

Client : personne morale qui valide en son nom et pour son compte la proposition commerciale d'IDÉE-NET pour la fourniture de prestations de services en communication.

IDÉE-NET : société qui conçoit et développe des solutions de communication. Elle se charge également de la production et de la fourniture de ces dernières.

### Article 1 - Objet

IDÉE-NET conseille le Client sur tous les aspects liés à sa politique de communication et de publicité. Plusieurs types de missions peuvent être confiées à IDÉE-NET : des travaux de création et/ou des travaux de production. En exécution de la mission qui lui est confiée, IDÉE-NET produit des créations publicitaires et peut faire appel à des tiers agréés par ses soins pour la réalisation ponctuelles de contributions particulières telles que photographie, illustration, film... et procédera à l'acquisition des droits de propriété intellectuelle tels que les droits d'auteur, droits à l'image, etc... spécifiquement attaché à ces contributions, auprès de chacun des intéressés.

En contrepartie de sa mission, IDÉE-NET perçoit une rémunération qui est en fonction du budget qui lui est confié.

Les présentes conditions générales et le code du commerce réglementent les conditions de vente des produits et services d'IDÉE-NET. Elles prévaudront sur toutes clauses et conditions contraires pouvant figurer sur les commandes ou autres documents émanant du Client.

### Article 2- Prix et consistance de la prestation

Tous les prix s'entendent hors taxes (T.V.A. = 20%).

Les prix et les délais sont valables 30 jours à compter de la date d'émission du devis. Ils sont fermes et non révisables à la commande si celle-ci intervient dans le courant de ce délai.

La prestation comprend tout ce qui est explicitement listé.

Toute prestation ne figurant pas dans la présente proposition fera l'objet d'un devis complémentaire gratuit.

Les corrections demandées par le client ne sont pas illimitées, seules celles comprises dans le bon de commande seront apportées, toute correction supplémentaire fera l'objet de facturation à l'heure sur la base de 50 € HT de l'heure.



*Une idée, un projet, ... qu'il soit web ou print  
IDÉE-NET est là pour vous accompagner tout au long de sa réalisation !*

### **Article 3 - Termes de paiement**

Le règlement des prestations et services sera effectué par virement, ou chèque à l'ordre d'IDÉE-NET dans les 15 jours suivant l'émission de la facture.

En cas de retard de règlement, le Client sera redevable à IDÉE-NET, de plein droit, du montant d'un taux d'intérêt dont le taux est égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. La pénalité est calculée sur le montant Hors Taxes des sommes dues. En outre le Client sera redevable d'une somme forfaitaire de 40€.

Une facture n'ayant pas été contestée par le Client dans un délai de trente jours à compter de sa date d'émission est réputée définitivement acceptée par ce dernier dans son principe et dans son montant. La contestation élevée par le Client à l'encontre de la facture ne peut en aucun cas le dispenser de son paiement.

### **Article 4 – Exécution de la mission**

IDÉE-NET exécutera sa mission dans le strict respect du devis accepté par le Client, des règles de l'art avec toute la compétence et le professionnalisme requis dans son secteur d'activité. Elle mettra en œuvre les moyens humains et techniques adéquats et nécessaires, formulera toutes remarques, commentaires et/ou suggestions permettant d'améliorer l'efficacité de sa mission.

IDÉE-NET reste seul juge des différents moyens qu'il lui appartient de mettre en œuvre pour réaliser sa mission. Le Client s'engage à fournir à IDÉE-NET et ce sans exception, tous les documents et informations qui lui sont nécessaires pour l'accomplissement de la mission. Tout texte fourni par le client doit être préalablement relu et corrigé par le client, aucune modification ou faute de toute nature ne seront corrigés par IDÉE-NET.

IDÉE-NET ne débutera sa mission qu'une fois les conditions suivantes remplies : - paiement d'un acompte de 50% sur la totalité des travaux à engager lors de l'acceptation du devis, cet acompte étant définitivement acquis pour IDÉE-NET. - avoir la totalité des documents et informations nécessaires à l'exercice de sa mission ; tout retard dû au fait du client, notamment suite à un manque de collaboration, transmission tardive de documents, remise de documents incomplets ou erronés, fera bénéficier IDÉE-NET d'un report de délai de livraison au moins égal à la durée de ce retard.

IDÉE-NET se réserve le droit de travailler avec des prestataires indépendants et des sous-traitants qu'elle estime et plus généralement s'adjoindre tous tiers agréés par ses soins pour exécuter sa mission tout en conservant la direction et la responsabilité de son exécution.

Si le Client souhaite confier l'impression et/ou l'édition à un autre prestataire de son choix, IDÉE-NET décline toute responsabilité consécutive au choix de prestataires qui lui sont étrangers, le Client étant seul responsable de ses choix de prestataires.

Si en cours de mission, des corrections souhaitées par le Client devaient entraîner des modifications significatives et de ce fait, aboutir à un remaniement profond du projet de départ validé par le Client, IDÉE-NET se réserve le droit de facturer toute prestation engagée à ce stade et de réviser le devis initialement accepté par le Client. De la même manière, dans ce cas où le Client déciderait de modifier, de rejeter, d'annuler ou d'interrompre un travail en cours, la rémunération initialement convenue dans le devis accepté par le Client restera intégralement due à IDÉE-NET.

### **Article 5 - Livraison des maquettes et documents de travail**

A défaut de mentions contraires, les documents de travail intermédiaires et les produits maquettes vous sont livrés :

- en main propre sur papier lors d'une réunion de travail,
- adressés par e-mail sous la forme de fichiers compressés (ZIP ou PDF).
- adressés par voie postale.



*Une idée, un projet, ... qu'il soit web ou print  
IDÉE-NET est là pour vous accompagner tout au long de sa réalisation !*

## **Article 6 – Responsabilités**

Chacune des parties assure sa responsabilité civile suivant les règles de droit commun.

### D'IDÉE-NET

Compte tenu de la nature des prestations, qui lui sont confiées, IDÉE-NET n'est tenu qu'à une obligation de moyens. En aucun cas, elle ne pourra être tenue pour responsable des éventuelles modifications et/ou corrections apportées, par le client ou par tout tiers désigné par lui, au projet initialement proposé par elle-même.

Les délais de livraison figurant dans les devis ne sont donnés qu'à titre indicatif et, en aucun cas, un retard raisonnable dans la livraison ne peut entraîner une annulation de la prestation confiée à IDÉE-NET ou des dommages et intérêts.

Les logos, plaquettes, brochures, campagne de communication, ... livrés par IDÉE-NET sont des créations originales. IDÉE-NET apporte toute son attention à ce qu'elles le soient. Cependant, étant donné la multitude des marques existantes et la récurrence de certains thèmes ou symboliques, il se peut que parfois, un logo comporte certains traits de ressemblance avec un autre logo. Il ne pourrait s'agir que d'un hasard et IDÉE-NET décline toute responsabilité sur ce point.

### Du Client

Le Client reconnaît, assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels, iconographiques, figurant dans la réalisation livrée par IDÉE-NET. L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations sont sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas IDÉE-NET. Le Client viellera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à IDÉE-NET ainsi que les images utilisées par IDÉE-NET respectent le droit à l'image, les bonnes mœurs ainsi que les ayants droits dépositaires desdites images.

Le Client est parfaitement informé que certaines images ne peuvent être utilisées que dans un temps et un tirage limité et uniquement pour certains usages. Le Client reconnaît en outre avoir pris connaissance des mises en garde effectuées par IDÉE-NET concernant les lois du copyright et de la propriété intellectuelle, les modalités d'utilisation des images et les peines pouvant être encourues au titre de leur violation.

Le Client garantit IDÉE-NET contre toutes les conséquences d'une action qui trouverait sa source dans l'inexactitude des informations sur ses produits ou services provenant d'une publicité trompeuse ou de nature à induire en erreur ou d'une concurrence déloyale. Le Client garantit également IDÉE-NET contre les conséquences d'une utilisation des créations au-delà des limites de la mission. Le Client est également responsable du respect des réglementations spécifiques à son activité notamment des mentions obligatoires qu'il convient de faire figurer sur le support commandé, compte tenu de la législation et de la réglementation en vigueur.

Lorsqu'IDÉE-NET n'agit qu'en qualité d'intermédiaire technique (auprès des organismes de nommage pour la réservation des noms de domaine, en matière de réservation et de diffusion de messages publicitaires...), il faut tenir compte des conditions générales de vente de ces organismes. Le Client reste seul engagé vis-à-vis des organismes et reconnaît agir en conformité avec la législation en vigueur et les droits des tiers.

### **BAT**

La validation du BAT engage la responsabilité du Client concernant les contenus textuels fournis par lui-même sur les travaux d'impression livrés. Suite à la validation du Client, IDÉE-NET déclinera toute responsabilité concernant les éléments que le Client aura validés. A noter qu'à validation, le fichier partira directement en impression et ne pourra plus être modifié.

IDÉE-NET décline toute responsabilité concernant les contenus textuels et iconographiques fournis par le Client. Le Client s'engage à transmettre à IDÉE-NET ses textes dans un format numérique éditable. Ces derniers doivent être par défaut, vierge de toute erreur. Toute étape de validation implique la relecture des textes par le client, et son



*Une idée, un projet, ... qu'il soit web ou print  
IDÉE-NET est là pour vous accompagner tout au long de sa réalisation !*

accord sur le contenu, et sa mise en page. Le terme de validation finale "BAT - bon pour accord + signature client (ou validation numérique) + date" dégage IDÉE-NET de toute responsabilité sur l'ensemble de sa création. Un accord "BAT - bon pour accord + signature client (ou validation numérique) + date" transmis par email, tient lieu de validation finale.

Le Client, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît et assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels, iconographiques, figurant dans la réalisation livrée par IDÉE-NET. Le Client, représentée par le signataire de la présente commande, reconnaît avoir pris connaissance des mises en garde effectuées par les représentants légaux de la société IDÉE-NET, concernant les lois du copyright, de la propriété intellectuelle, les mentions légales à faire paraître, et les peines pouvant être encourues au titre de leur violation."

### **Article 7 – Propriété intellectuelle**

IDÉE-NET détient sur l'œuvre composant la mission réalisée tous les droits patrimoniaux et moraux d'un auteur et ne cède au Client, sauf spécification contraire, qu'un droit d'usage des supports matériels sur lesquels figure le produit fini. Le Client n'a droit que d'exploiter la création sans limite de temps ni limite géographique et ne peut, à ce titre, communiquer à un tiers, même gratuitement, en dehors bien entendu de l'objet même de la mission confiée à IDÉE-NET tout ou partie de l'œuvre réalisée, ni la publier ni la reproduire sans l'accord préalable écrit de IDÉE-NET. Toute utilisation de la création par le Client, non prévue initialement doit faire l'objet d'une autorisation expresse préalable d'IDÉE-NET et d'une rémunération à convenir.

IDÉE-NET veillera à ce que la réalisation de sa mission n'enfreigne aucun droit d'auteur, aucune marque de commerce et aucun autre droit, titre ou intérêt de propriété intellectuelle, appartenant à toutes tierces personnes physiques ou morales. IDÉE-NET fait son affaire personnelle de l'obtention des droits d'utilisation de tous droits de propriété intellectuelle nécessaires à l'exécution des prestations commandées par le Client et régularisera si besoin est, les cessions de droits imposés par le code de la propriété intellectuelle et autorisation diverses nécessaires. IDÉE-NET indique alors au Client les limites d'utilisation des éventuels droits des tiers sur les créations retenues. En cas de poursuites, ou réclamations exercées par un tiers, le Client s'engage à effectuer les modifications afin de supprimer les éléments litigieux et à les remplacer par des éléments entièrement originaux ou pour lesquels IDÉE-NET détient des droits.

De son côté, le Client doit être titulaire de tous les droits d'exploitation des œuvres ou droits de propriété intellectuelle apportées à IDÉE-NET en vue de leur reproduction. Il en va de même pour tous les signes distinctifs et de charte graphique (dessins, marques, photographies, ...) qui pourraient être apposés sur tout support de communication (affiches, tee-shirts, flyers, etc.) dont la fabrication serait confiée à IDÉE-NET.

### **Article 8 – Conservation des données**

IDÉE-NET conservera la base de données et des sources de l'ensemble des travaux et réalisations effectués pour le compte du Client pendant deux années après la dernière prestation réalisée pour le compte du Client.

### **Article 9 – Droits de publicité**

IDÉE-NET peut mentionner le nom du client dans ses références commerciales et apposer sa signature sur ladite œuvre sauf avis contraire du Client notifié par écrit en lettre RAR.

IDÉE-NET pourra présenter sur tous types de supports sans limitation de durée dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité les services fournis au Client.

IDÉE-NET se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, sous la forme d'une mention du type :



*Une idée, un projet, ... qu'il soit web ou print  
IDÉE-NET est là pour vous accompagner tout au long de sa réalisation !*

- « Création Graphique IDÉE-NET », lorsque cela concerne des prestations de création graphique,
- « Création IDÉE-NET », lorsque cela concerne des prestations de développement Multimédia
- « Une Création IDÉE-NET », de façon plus générique lorsqu'il s'agit d'une prestation globale.

#### **Article 10 – Confidentialité**

IDÉE-NET et le Client s'engagent à conserver confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient (économiques, techniques...) auxquels ils auront pu avoir accès dans le cadre de leurs relations contractuelles.

#### **Article 11 - Attribution de juridiction**

A défaut d'accord amiable, la seule juridiction reconnue et acceptée de part et d'autre est celle du Tribunal de Commerce de Toulon. Seul le droit français est applicable.